



Compte rendu du comité technique de 10 octobre 2016

○ **Participants :**

- Administration : O. LESBRE, J.M. BOUCHARD, N. BISSEZ, B. PUIS
- Organisations syndicales : V. BUDINGER, G. GRONDIN, N. ROCA, H. BELLOC, F. FORST, A. BENOIT, C. CAILLAUD, E. RIVET

○ **Informations du directeur général :**

IDEX : la COMUe veut le reconquérir rapidement, pour cela il faut monter un dossier avant la fin d'année. Il n'y a pas de convergences avec tous les acteurs, pour le moment ce ne sont que des réflexions. L'ISAE reste ferme et clair sur le maintien de sa responsabilité juridique, l'ISAE demande une gouvernance ouverte avec une forte autonomie. Il n'est pas questions de fusionner avec les universités pour avoir l'IDEX, même si cela doit nous couper de notre part de l'IDEX.

Recrutement de l'été : l'ISAE continue sa progression au niveau des étudiants français, nous sommes n°3 sur la filière mines ponts, le cursus unique a eu un effet positif. Etudiants étrangers : 10 étudiants en plus en master un peu moins en master spécialisé.

○ **Désignation du secrétaire adjoint :**

Claudine CAILLAUD est désignée à l'unanimité.

○ **Approbation des procès-verbaux des comités techniques du 17 juin et de 4 juillet 2016 :**

Les deux procès-verbaux sont approuvés.

○ **Préparation du contrat d'objectifs et de performance 2017-2021 :**

Le calendrier de signature est prévu pour le mois de décembre. L'arbitrage de la tutelle s'est fait la semaine dernière. 2 scénarios ont été étudiés, le premier portant sur l'enveloppe actuelle, le deuxième portant sur un financement supérieur, 37 ME de plus sur 5 ans, 18.2ME de ressources propres et 18.4ME du ministère. Le cabinet du ministre a retenu le deuxième scénario. Le financement des PPP a contribué au choix du scénario. Les actions en cours se poursuivront.

Points essentiels du scénario :

- Création d'une entité de recherche commune avec l'ONERA.
- Création d'une fédération de recherche avec ISAE-ONEAR-ENAC sera mise en place 2019 sur le modèle de l'ICA.
- Développement d'un master international.
- Mise en place d'un master franco-allemand.
- Optimisation du soutien.

- Partenariat avec la DGA.
- Retour à la rentabilité de la filiale EUROSAE.
- Augmentation du flux d'ingénieur.
- Renforcement du budget COM avec cible international.
- Investissement immobiliers, réhabilitation de la moitié du bâtiment 10, création d'un espace dédié à l'innovation, auditorium de 400 place co-financement état-privé, création d'un espace « executive education ».
- Investissement sur les moyens scientifiques à hauteur de 4ME sur 5 ans, cofinancé par ISAE et FEDER.
- Recrutement de 6 professeurs.

Pour DG c'est bien sur un très bon COP. Question des élus CGT : Quel sera le statut juridique de la convention ONERA-ISAE ? Il sera pareil que l'ICA, pas de lieux spécifiques pour ce partenariat. Pas d'évolution de rattachement des personnels (RH). Question des élus CGT sur l'optimisation du soutien : Qu'entendez-vous par l'optimisation du soutien ? Il s'agit d'un dégagement de la ressource humaine dans le soutien pour renforcer la ressource dans l'enseignement, langue de bois du DG sur le nombre de départ non remplacé dans le soutien. Toutes les pistes sont envisagées pour dégager de la ressource y compris le passage au privé de certaines missions, ça sera le cas pour l'établissement de l'inventaire. Le document final présenté en novembre pour une signature en décembre.

- o Calendrier RTT/BA 2017 :

Le calendrier est entériné à l'unanimité.

- o Point RIFSEEP TSEF et SA :

SA : basculement en janvier 2016 avec définition des groupes encore à faire. Notification aux agents décembre 2016. Changement de grade pris en compte sur la paye de décembre. Pour les IEF et TSEF, c'est encore en projet, tout sera défini en novembre, pour une prise en compte sur la paye du mois de décembre 2016, les fiches vont bientôt sortir. Discussions dans le CT du mois de novembre.

- o Suivi des actions :

Versement allocation interministérielle aux parents d'enfants handicapés : Lettre reçue de la DRH/MD qui signifie que les personnels des EPA n'y ont pas droit, reste à l'établissement de la verser. Mais l'ISAE n'a pas le droit de le faire, l'ISAE essaye de la faire par le biais de l'ASA. C'est la DGAFP qui refuse la prestation. Demande des élus CGT de communiquer la référence de la lettre reçue de la DRH/MD.

Règlement intérieur ICA et ECA : le premier groupe local d'hygiène et sécurité a eu lieu au mois de décembre.

ISST : pas encore de retour. L'ISAE doit faire parvenir une autre lettre au CGA.

Reprise du balayage des questions au mois de novembre par faute de temps.